

CAS NO 21

Extrait du mémoire soumis au comité exécutif le 10 mai 2006 :

Travaux de remplacement de conduites d'aqueduc de 900 mm B. A. dans l'avenue de l'Esplanade, la rue Villeneuve et l'avenue Henri-Julien, de la rue Marie-Anne à l'avenue Laurier,

Contrat A-185-6(Soumission 9712):L'appel d'offres a été lancé le 7 novembre 2005 et l'ouverture des soumissions a eu lieu le 23 novembre 2005. Ces travaux sont partiellement couverts par le Programme québécois de réfection des infrastructures(TIQ). Travaux réalisés avant le 31 octobre 2006. La Ville a reçu douze soumissions pour ce projet. Le prix le plus bas, fourni par Les Constructions Infrabec inc.", se chiffre à 5 699 000.00\$, soit quelque 2.27% moins élevé que l'estimation budgétaire initiale de 5 831 500.00\$ préparée par notre Division. Toutefois, durant le processus d'analyse de la soumission, le **Service des infrastructures**, transport et environnement (SITE) a rencontré le soumissionnaire afin d'obtenir des explications sur le détail des prix soumis. En effet, nous avons remarqué que certains postes au bordereau des prix avaient augmentés par rapport à des soumissions reçues dans le passé. Après certaines explications fournies par le soumissionnaire, il a été possible d'obtenir une réduction de prix, le tout basé sur un processus de négociation clair, honnête et surtout volontaire de la part des deux parties. Cette négociation a mené à des résultats satisfaisants pour la Ville, le soumissionnaire a proposé un crédit substantiel à son prix initial. Un crédit de 220 000,00\$ a donc été accordé à la Ville pour la réalisation de ce projet, ce qui fixe le prix soumis à 5 479 000,00\$, soit un écart de 6,1% par rapport à l'estimation. Dans cette optique, nous recommandons donc l'octroi de ce projet.